

Projet Culturel Scientifique Educatif et Social

Réseau de médiathèques intercommunales

Pays de Nexon-Monts de Châlus

Projet d'intégration au réseau de la bibliothèque associative à Saint Priest-Ligoure

Dans un contexte rural indéniable, la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus, au sud-ouest de la Haute-Vienne, a fait le choix d'une politique de lecture publique vaste et ancrée dans son territoire.

Forte d'un réseau intercommunal sur l'ancien secteur des Monts de Châlus et d'une BMVI (Bibliothèque Municipale à Vocation Intercommunale) à Nexon, ce tout nouveau réseau, étendu sur le territoire du Pays de Nexon en 2017 lors des fusions engendrées par la loi Notre, se fait le reflet de décisions politiques fortes en faveur de la lecture publique.

Loin des réseaux ruraux alliant locaux anciens et bénévolat, le réseau de médiathèques intercommunales du Pays de Nexon-Monts de Châlus fait état d'un ensemble de structures récentes ou rénovées avec une équipe d'agents professionnels et formés régulièrement.

Desservi par les services de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne, les fonds du réseau sont, à ce titre, abondés par les collections départementales. Les professionnels peuvent participer aux diverses formations annuelles, trouver une aide technique si besoin et emprunter du matériel d'animation permettant d'étoffer l'offre en direction des scolaires notamment.

Au quotidien, les partenariats y sont nombreux et privilégiés, allant des écoles aux EHPAD en passant par les multi-accueil (crèches) et les Relais Petite Enfance (RPE) anciennement RAM (Relais Assistantes Maternelles).

La commande de ce PCSES émerge alors même que l'harmonisation des services, suite à la fusion de 2017, a eu lieu dès 2018 notamment grâce à la prolongation d'un an d'un CTL (Contrat Territoire Lecture contracté en 2014 par l'ancienne médiathèque municipale de Nexon) : carte unique, tarifs harmonisés, fusion des bases dans un catalogue unique, navette hebdomadaire grâce à un véhicule de service dédié, action culturelle commune et coordination unique. Ce constat d'homogénéisation fait, il s'agit de s'interroger sur le maillage même du réseau en tant que tel. Fortement développé sur l'ancien secteur des Monts de Châlus : 7 communes : 7 médiathèques, parfois à 3km les unes des autres (ex de Châlus-Pageas ou de Flavignac-Lavignac), alors que l'Est du territoire ne fait état que de la médiathèque de Nexon, le réseau laisse, à ce jour, une frange de la population à plus de 15km d'une structure de lecture publique.

L'état des lieux suivant fera nettement émerger la présence d'une bibliothèque associative dynamique sur la commune de Saint Priest-Ligoure, idéalement placée au cœur de ce territoire situé à l'Est de la Communauté de Communes et centrée au sein d'un RPI (Regroupement Pédagogique avec Janailhac et Saint Jean-Ligoure), nous verrons plus tard que cela n'est pas son seul atout.

Forte d'une nouvelle commission culture dynamique (instauration de la gratuité en juillet 2021), ce PCSES a donc pour but de démontrer que l'extension du réseau actuel par l'intégration d'une nouvelle structure à l'Est de son territoire va permettre une plus grande égalité d'accès de la population à la lecture et à la Culture en général.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Réalisation 2023 : Marion AUDOUSSET, Responsable-coordinatrice du réseau de médiathèques

SOMMAIRE

I) Contexte

- a) Le territoire, la collectivité
- b) Le réseau de lecture

II) Diagnostic

- a) Les services
- b) Les moyens
- c) Le maillage du réseau

III) Contenu du projet

- a) L'existant
- b) Les objectifs
- c) Les moyens nécessaires

Conclusion générale

Annexes :

- Organigramme de la collectivité
- Photographies des médiathèques intercommunales
- Marque-pages horaires et contacts
- Agenda Culturelle trimestriel
- Livret Accessibilité

I) CONTEXTE

a) Le territoire, la collectivité et son contexte (Extrait du projet de territoire en date du 1^{er} janvier 2022)



Origine

La communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des communautés de communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus.

Elle regroupe 15 communes : **Bussière-Galant, Les Cars, Châlus, Dournazac, Flavignac, Janailhac, Lavignac, Meilhac, Nexon, Pageas, Rilhac-Lastours, Saint-Hilaire-les-Places, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Priest-Ligoure.**

Au 1^{er} janvier 2022, le territoire intercommunal comptait **13 256 habitants.**

Le territoire couvre une superficie de **395,2 km²** avec une densité de population de **33,5 hab/km²** contre 67 hab/km² en Haute-Vienne

Localisation

Elle est située au sud de la Haute-Vienne et à proximité de l'agglomération de **Limoges**, au nord-est de la région Nouvelle-Aquitaine.

Elle est en limite du département de la **Dordogne** (au sud-ouest) et proche du département de la **Corrèze** (au sud-est). Elle est également placée entre deux pôles majeurs d'emplois et de services, **Aixe-sur-Vienne et Saint-Yrieix-la-Perche.**

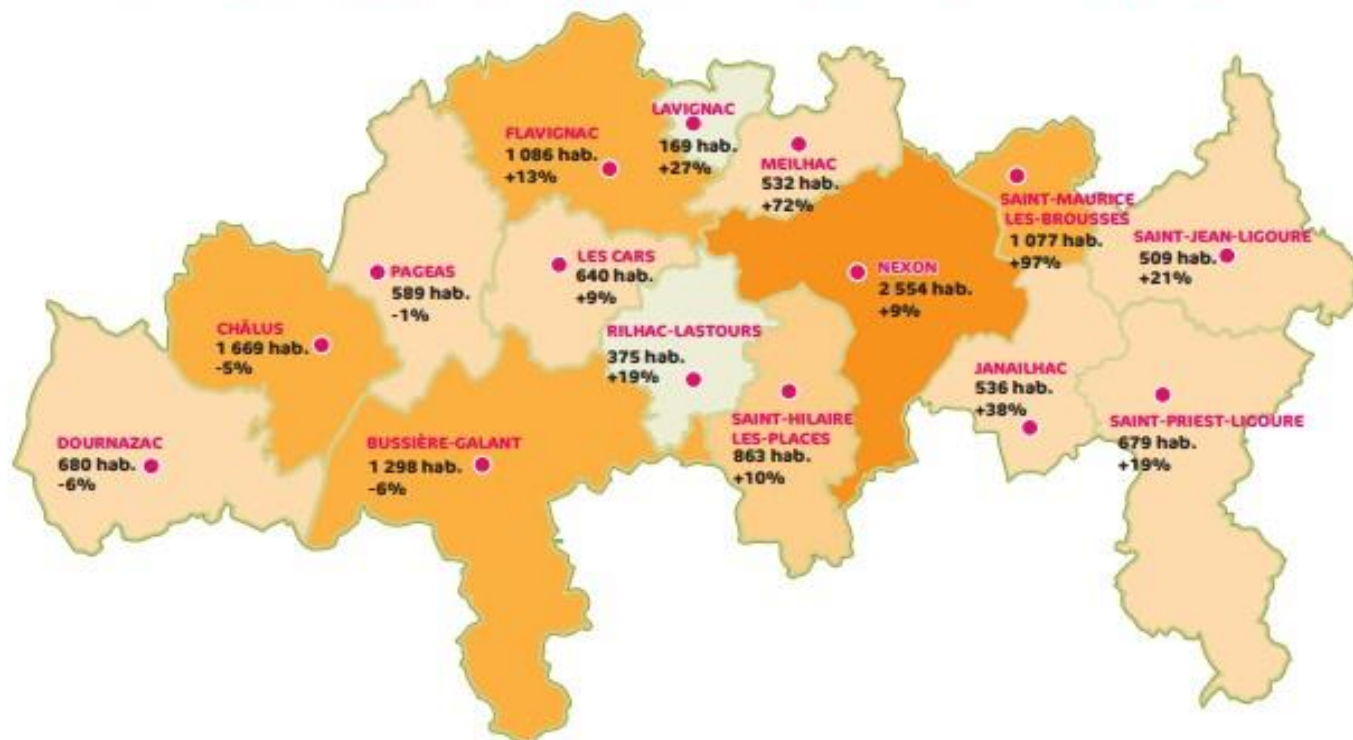
Elle est membre de la **Fédération de la Châtaigneraie Limousine.**

9 de ses communes (Bussière-Galant, Châlus, Dournazac, Flavignac, Lavignac, Les Cars, Pageas, Rilhac-Lastours et Saint-Hilaire-les-Places) sont en outre adhérentes au **Parc Naturel Régional Périgord-Limousin** et la commune de Nexon est ville-porte.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Population

13 256 habitants, une augmentation de +12,50% depuis 1999



La communauté de communes compte **13 256 habitants** (population totale) et près de **6 000 ménages**. Une croissance démographique marquée par l'influence périurbaine et les axes structurants.

	Nombre d'habitants					
	1999	2007	2012	2018	2022	1999-2022
Bussière-Galant	1 386	1 392	1 366	1 280	1 298	-6,34%
Châlus	1 759	1 628	1 598	1 628	1 669	-5,11%
Dournazac	728	686	650	664	680	-6,59%
Flavignac	955	1 045	1 040	1 065	1 086	+13,71%
Janailhac	387	451	510	532	536	+38,50%
Lavignac	133	144	149	159	169	+27,06%
Les Cars	583	598	622	630	640	+9,77%
Meilhac	308	482	513	529	532	+72,72%
Nexon	2 325	2 435	2 537	2 524	2 554	+9,84%
Pageas	594	614	603	580	589	-0,84%
Rilhac-Lastours	313	337	375	373	375	+19,80%
St-Hilaire-les-Places	780	858	909	858	863	+10,64%
St-Jean-Ligoure	419	411	500	503	509	+21,47%
St-Maurice-les-Brousses	546	842	1 047	1 056	1 077	+97,25%
St-Priest-Ligoure	567	637	667	667	679	+19,75%
Com. de communes	11 783	12 560	13 086	13 048	13 256	+12,50%
Haute-Vienne	354 055	367 156	376 058	371 575	370 774	+4,72%

Le territoire connaît une évolution démographique de +12,50% principalement due au solde migratoire (**installation de nouveaux habitants**) démontrant l'attractivité du territoire. Sur la même période, la population du département a augmenté de 4,7% et connaît même une baisse depuis 10 ans.

Cette dynamique reste cependant inégale. En effet, les communes les plus dynamiques sont celles les plus proches de l'agglomération de Limoges et/ou d'un axe routier structurant (A 20 et RD 704) et/ou de Nexon. L'ouest du territoire apparaît plus fragilisé par rapport à celui sous influence périurbaine.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Équipements & services

Des équipements intercommunaux de proximité



Petite enfance, enfance, jeunesse

Un maillage du territoire en équipements et offres d'activités gérés par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) :

- **Des multi-accueils** : « Pirouett' Cacahuètes » à St-Maurice-les-Brousses (accueil d'environ 80 enfants à l'année) et « Lili prune » aux Cars (accueil d'environ 60 enfants à l'année)
- **Des accueils de loisirs** intercommunaux :
 - « Le Terrier des Galoupiaux » pour les 4-12 ans à Janailhac
 - « Bouge tes loulous » pour les 3-6 ans à Flavignac
 - « Bouge tes copains » pour les 6-11 ans à Bussière-Galant
 - « Bouge tes jeunes » à partir de 12 ans à Châlus ;
 - ALSH pour les 11-17 ans au sein du Centre social du Pays de Nexon (AAJPN) à Nexon
- **Relais petite enfance (RPE)** : lieu d'information et d'animation en direction des familles, des assistantes maternelles et des enfants (accueils aux Cars et à Janailhac)

Lecture publique & action culturelle

Un **réseau de 7 médiathèques** (Bussière-Galant, Châlus, Dournazac, Flavignac, Les Cars, Nexon, Pageas) facilite l'accès à la culture.

À Dournazac, Les Cars et Pageas, la médiathèque accueille également une Agence Postale Intercommunale (API). De manière générale, les équipements de type médiathèque évoluent vers un élargissement de leur champ d'actions au-delà de la culture pour s'inscrire comme des lieux de services et de maintien de lien social, ainsi :

- Des temps d'accueil et d'animation réservés aux écoles dans les médiathèques
- Visites et portages de documents pour les résidents des EHPAD
- Accueils et déplacements en multi-accueils (crèches), RPE (relais petite enfance) avec des éveils aux livres.
- Un projet d'ouverture d'une 8^e médiathèque
- Une programmation culturelle riche : expositions, ateliers, concerts, spectacles...

Le dispositif « Ticket culture jeunes » permet aux jeunes d'accéder à des manifestations culturelles à prix réduits, grâce à une participation financière de la communauté de communes.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Autres services

intercommunaux :

- 1 service mandataire d'aide à domicile (CIAS)
- 2 espaces France Services à Nexon avec l'AAJPN (Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon) et Châlus (Maison de l'Intercommunalité) pour un accès de proximité aux démarches des services publics

Vie associative

Les **486 associations** du territoire jouent un rôle majeur dans la proposition d'offres culturelles, sportives et de loisirs pour tout âge.

Parmi elles, le **centre social du Pays de Nexon (AAJPN)** avec des propositions à destination des familles et une offre de loisirs diversifiée.

On trouve également de nombreuses associations dont le Sirque, Débroussaillons l'expression, les Amis des Tuileries de Puycheny, ... qui proposent une offre culturelle et/ou artistique étoffée sur le territoire.

En apportant son soutien aux associations et en les aidant dans la réalisation de leurs projets, la collectivité favorise le développement d'événements culturels à vocation intercommunale et les actions faisant rayonner l'image de votre territoire :

- **mise à disposition de matériel** à l'ensemble des associations : chapiteaux, scènes couvertes, matériel électrique, gobelets réutilisables...

- **soutien financier** des associations culturelles sur des critères spécifiques et par délibération du conseil communautaire.

b) Le réseau de lecture

Le réseau de médiathèques intercommunales Pays de Nexon-Monts de Châlus, issu de la fusion des deux Communautés de Communes du même nom en 2017, est composé de 7 médiathèques. Géré comme son nom l'indique par un EPCI, la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus, il fonctionne comme un ensemble de lecture publique entièrement mutualisé et homogène.

Le réseau est composé de deux médiathèques de plus de 300 m² : Nexon et Bussière-Galant, de deux médiathèques-annexes de moyenne importance : Châlus (100m²) et Flavignac (70m²) ainsi que de trois médiathèques-relais (mutualisées avec des agences postales) : Dournazac, Les Cars et Pagesas (d'une moyenne de 50m² chacune).

Associations pour 100 habitants



Structures scolaires

Des écoles maternelles et primaires sont présentes sur chaque commune, excepté Rilhac-Lastours et Lavignac.

Concernant l'enseignement secondaire, la plupart des élèves du territoire est scolarisée dans les collèges de Châlus (245 élèves) et Nexon (272 élèves). Ils se rendent ensuite majoritairement aux lycées de la cité scolaire de Saint-Yrieix-la-Perche (lycée d'enseignement général et technologique et lycée professionnel).

Soins et santé

Le territoire intercommunal compte globalement 65 professionnels de santé libéraux : 13 médecins généralistes, 1 ophtalmologue, 4 dentistes, 15 kinésithérapeutes, 2 ostéopathes, 2 pédicures podologues, 28 infirmiers). Le territoire dispose également de 2 centres de soins infirmiers de la Croix-Rouge française (Châlus et Nexon), 6 pharmacies et 3 EHPAD (Châlus, Les Cars et Nexon).

Un diagnostic territorial de santé du territoire des Monts de Châlus a été réalisé en septembre 2016. En novembre 2015, le projet de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Châlus a été validé par la Commission Régionale d'Examen des Projets. L'organisation de l'offre de soins de premier recours portée par la Communauté de communes a ensuite permis la création de deux antennes, à Bussière-Galant et Dournazac.

Une maison médicale a également vu le jour à Saint-Maurice-les-Brousses.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

L'ensemble des structures se situe dans des locaux créés ou rénovés ad hoc (sauf la médiathèque de Pageas, dans un ancien local communal du 3^{ème} âge).

2003 : Création de la médiathèque de Bussière-Galant, dans le cadre des aides « Relais en campagne », projet porté par la Commune.

2004 : Installation des médiathèques de Flavignac (ancienne cantine des écoles) et de Châlus (anciens appartements d'instituteurs).

2004 : Compétence de gestion des 3 équipements transférée à l'intercommunalité.

2005-2006 : Ouverture des sites alors dits « Points-Lectures » dans des petits locaux municipaux pour Pageas et Les Cars et dans l'ancienne BCD pour Dournazac, dans l'entrée/couloir de la mairie pour Lavignac. L'idée de départ de l'ancienne Communauté de Communes des Monts de Châlus : 7 communes, 7 bibliothèques. Mise en réseau progressive : une coordination unique, une carte unique, un seul SIGB...

2010 : Déménagement de la médiathèque de Les Cars dans une structure neuve et mutualisée avec le RAM.

2012 : Déménagement de la médiathèque de Dournazac dans une structure rénovée et mutualisée avec l'agence postale communale qui devient intercommunale.

2012 : Ouverture de la nouvelle médiathèque municipale de Nexon.

2014 : Déménagement de la médiathèque de Châlus au RDC du bâtiment neuf de la Maison De l'Intercommunalité (MDI).

2017 : Fusion des deux Communautés de Communes : Monts de Châlus et Pays de Nexon.

2018 : Rénovation complète de la médiathèque de Flavignac.

Courant 2018 : Harmonisation des services de l'ancien réseau des Monts de Châlus avec la médiathèque anciennement municipale de Nexon : fusion des catalogues, harmonisation des règles de prêt, des tarifs, de la politique documentaire, de la coordination, création du poste d'action culturelle, recherche de déploiement des accueils de classes, des visites en EHPAD et mise en place de la navette hebdomadaire étendue.

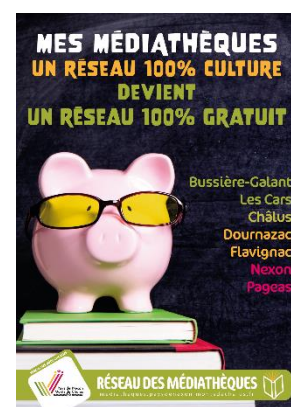
II) DIAGNOSTIC

a) Les services

-38h d'ouverture hebdomadaire sur l'ensemble du réseau allant du lundi 9h au samedi 17h, avec une équipe mobile en remplacement, détail des horaires allant de 19h à 9h/semaine (cf. marque-pages en annexe) avec une gratuité votée en juillet 2021.

-Une offre documentaire riche et diversifiée composée de romans, documentaires, albums, magazines, livres lus, gros caractères, DVD, CD et depuis 2021, un fonds jeux (plus de 150 à ce jour) disponible à l'emprunt...pour tous les âges.

Cette offre est donc complétée par l'apport bimensuel de la navette de la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne, suite aux réservations effectuées dans le cadre de la fonction des besoins et



Accusé de réception en préfecture
N° 07-03-2024
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Réalisation 2023 : Marion AUDOUSSET, Responsable-coordinatrice du réseau de médiathèques

demandes des lecteurs sur le catalogue départemental disponible en ligne : <http://www.bibliotheque-hauteviennne.com/exploitation/>

A ce jour, ce ne sont pas moins de 65 996 documents empruntables, répartis comme suit :

- 52 656 Livres jeunesse et adultes
- 4 862 DVD jeunesse et adultes
- 4 117 CD jeunesse et adultes
- 124 Titres de périodiques (magazines papier)
- 295 Jeux de société

-Une navette hebdomadaire, assurée par la coordinatrice du réseau, acheminant les réservations et les retours avec un flux allant jusqu'à 1000 documents/semaine.

-Un catalogue unique en ligne avec connexion au compte lecteur : réservations, retrait dans le site de son choix, consultation de ses prêts en cours, possibilité de prolongation, actualités, animations, coups de cœur... : <https://mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr/>

-Des accès internet sur l'ensemble du réseau : WIFI public, 6 à 2 PC publics par structure, 7 à 1 tablette(s), des places assises allant de 19 à 2, possibilité d'impressions et de copies pour un coût de 0.20 cts pour le noir et blanc et 0.40 cts pour la couleur (gratuit pour les recherches d'emploi et les travaux scolaires)

-Une programmation d'action culturelle vaste et variée à destination de tous types de publics et définie autour d'une thématique (2019 « Elle(S) » sur l'égalité femme-homme ; 2020 : « L'Arbre » autour de l'environnement ; 2021 : « EfferveSenS » autour des 5 sens et des handicaps sensoriels, livret « Accessibilité » en annexe, subvention Leader/Châtaigneraie Limousine)

- Racont'heures (Heures du conte) bimensuelles
- Parenthèse mensuelle (Club-lecture)
- Veillées-contes (participation annuelle au festival « Au bout du conte »)
- Projections dans le cadre du mois du film documentaire
- Café-parents
- Ateliers d'écriture
- Expositions
- Rencontres d'auteurs-illustrateurs
- Concerts, éveils musicaux, siestes musicales...
- Participation aux grands RDV nationaux : Nuits de la Lecture, Semaine de la Science, Partir en Livre...

-Animation d'une page Facebook et d'un Instagram

-Des accueils de l'ensemble des classes primaires (maternelles et élémentaires) du territoire allant d'une quinzaine de venues (ancien secteur Monts de Châlus) à 4 venues annuelles (ancien secteur Pays de Nexon). Cette différence est le fruit de la structure « unique » de la médiathèque de Nexon, qui ne peut, recevoir plus souvent les classes sur le même site en même temps que ses 19h d'ouverture au public.

-Du « Hors les murs » avec les venues mensuelles dans les trois EHPAD du secteur (Châlus, Nexon et Les Cars), les deux RPE de Les Cars et Janilhac et les deux multi-accueils de Saint Maurice-Les-Brousses et Les Cars.

Accusé de réception en préfecture 087-200070506-20240305-D2024-22-DE Date de télétransmission : 07/03/2024 Date de réception préfecture : 07/03/2024

b) Les moyens

Des budgets :

Le budget d'acquisitions (livres imprimés et jeux, fonds sonores : CD et DVD) se maintient depuis la fusion des Communautés de Communes à 50 000€, il s'agit de l'addition des deux budgets d'acquisitions du réseau des Monts de Châlus et de la médiathèque municipale de Nexon de 25 000€ chacun. Ce budget a permis en 2023 d'acquérir plus de 8 000 nouveaux documents tous types confondus.

Le budget périodique de 8 500€ permet de répartir pas moins de 80 titres de magazines adultes et 44 titres à destination de la jeunesse.

Le budget d'action culturelle de 8 000€ permet de travailler sur une programmation annuelle variée, communiquée dans un agenda papier trimestriel (cf. annexe). Elle se décline autour d'une thématique annuelle choisie en concertation avec la Commission Culture. L'année 2023 était placée sous le signe de la « NUIT », richesse nocturne, faune, lumière et obscurité, monde des rêves... Les événements ont été divers : spectacle de conte, expositions, rencontres d'auteurs, ateliers... Hors thématique, les participations à de grands rendez-vous départementaux et nationaux tels que le festival « Au bout du conte », « Partir en Livre », La semaine de la Science, le mois du film documentaire, sont également privilégiés. A cette programmation s'ajoute un nombre important de rendez-vous réguliers portés par l'équipe de bibliothécaires : « Racont'heures » pour les moins de 3 ans et plus de 3 ans mensuelles, Club de lecture « La Parenthèse » mensuelle également, des « Cinés-Lectures », des « Goûter-Lectures », des journées festives « Harry Potter », « Alice aux pays de merveilles » ...

Une équipe :

Un ensemble d'agents professionnels sont au service de la lecture publique de la Communauté de Communes du Pays de Nexon-Monts de Châlus. Cette équipe est composée de 6 bibliothécaires à temps plein (dont un 80% sur demande), assistants de conservation ou adjoints de patrimoine titulaires, ayant en charge la gestion quotidienne des 7 médiathèques (ouverture au public, accueils des classes, venues en EPHAD, visites et accueils de petite enfance), deux de ces postes étant spécifiquement attribués aux trois médiathèques-relais-agences postales ouvertes réciproquement 15h/semaine (soit tous les matins ou tous les après-midis).

Une 7^{ième} bibliothécaire à temps plein répartit son travail entre la cogestion quotidienne de la plus grosse médiathèque du réseau (Nexon) dont la fréquentation nécessite deux personnes en ouverture et l'élaboration et la mise en place des animations du réseau de lecture.

Enfin, une coordination commune à toutes les structures avec une responsable du réseau (bibliothécaire) à temps-plein qui gère la navette hebdomadaire (grâce à un véhicule dédié, « ludospace » acquis en 2018 grâce à de la DGD), réalise les budgets, fait le lien avec la direction, le vice-président en charge du réseau, la Commission Culture et l'ensemble des responsables de pôles de la collectivité et les partenaires institutionnels (DRAC, BDHV, CNL...), assure le suivi administratif et les ressources humaines du réseau.

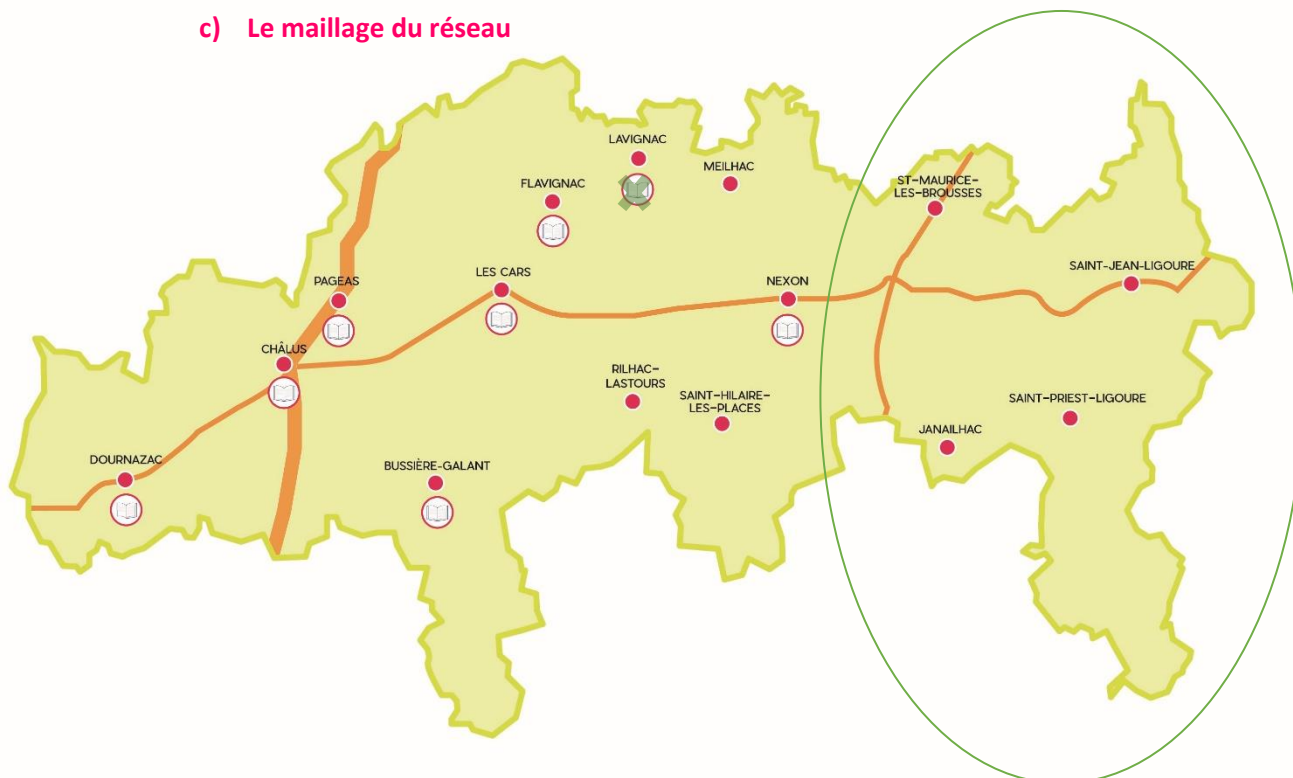
A noter, la présence d'une seule bénévole sur l'ensemble du réseau pour un rendez-vous mensuel très ciblé : « Des Livres et des Jeux » porté par une ancienne bibliothécaire jeunesse de la BFM de Limoges habitant le territoire.

Reste à consolider un 9^{ième} agent, remplaçant sur l'ensemble des structures (agences postales incluses) qui bénéficie de contrats irréguliers en fonction des besoins des absences des agents titulaires (congrés maladie, maternité, formations, décharges syndicales, **congés annuels** et sans qui le réseau ne saurait fonctionner aussi bien.

087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Réalisation 2023 : Marion AUDOUSSET, Responsable-coordinatrice du réseau de médiathèques

c) Le maillage du réseau



Comme l'atteste la carte géographique, le maillage du réseau reste, à ce jour, sur la frange Ouest du territoire et en son centre. Il est facile de noter qu'une frange Est n'est pour l'heure desservie par aucune structure et que Nexon reste le seul ancrage possible pour les habitants de ce territoire Est. Il s'agit plus précisément des communes de Saint Maurice-Les-Brousses, Janailhac, Saint Priest-Ligoure et Saint Jean-Ligoure.

A noter un ancien dépôt BDHV à Janailhac dont les fonds ont été retirés en septembre 2021 à la demande des élus présents en Commission Culture par manque de fréquentation. Il resterait un dépôt identique à Saint Jean-Ligoure mais aucun élu ne siégeant à la Commission, aucune donnée n'a pu être encore collectée.

Egalement, une petite bibliothèque communale se trouvait dans l'ancien local Poste de Saint Hilaire-Les-Places. Il a été, à la demande de la Commune, entièrement désherbé par les professionnels du réseau et déménagé à l'été 2021 dans les locaux d'accueil du camping du plan d'eau pour créer une bibliothèque « estivale » gérée par les agents du camping. Force est de constater que trop proche de la médiathèque de Nexon, cette commune n'est pas identifiée comme prioritaire, au risque de refaire les erreurs d'une trop grande proximité entre structures (ex de Châlus-Pageas ou de Flavignac-Lavignac, fermée en 2021 car accusant une fréquentation à zéro depuis plus de deux ans).

Enfin, sur Saint Priest-Ligoure se trouve une bibliothèque portée par l'association « Culture et Loisirs » forte de 4 dynamiques bénévoles. Située au RDC d'un ancien hôtel, elle occupe plus précisément les 117m² de l'ancienne salle de bal. Identifiée dès 2017 comme une bibliothèque à fort potentiel, cette dernière a fait également l'objet d'un très gros chantier de désherbage à l'été 2018 par les professionnels du réseau avec l'aide enthousiaste de l'équipe de bénévoles.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

IV) CONTENU DU PROJET

a) L'existant

Située en plein centre du bourg de Saint Priest-Ligoure, la bibliothèque, propriété de la commune, gérée par l'association Culture et Loisirs avec trois bénévoles très actifs, offre un accès de lecture publique depuis de nombreuses années.

Elle comptabilise environ 65 lecteurs pour une moyenne de 500 prêts annuels et bénéficie du rayonnement de l'épicerie-bar associatif « Le Comptoir » mitoyen de la structure.

La bibliothèque ouvre les mercredis et samedis de 17h à 19h même s'il arrive que la structure ne puisse être ouverte par les bénévoles et que les lecteurs soient encouragés à passer par la porte communicante du « Comptoir » pour accéder à la salle.



Le Comptoir et la bibliothèque



Zoom sur la bibliothèque

Le local est constitué d'une unique pièce en RDC de 117m², ancienne salle de bal de l'hôtel qui regroupe donc la bibliothèque, « Le Comptoir », et un étage avec notamment un atelier d'artiste.

La salle d'une belle surface plancher, dispose d'une lumière traversante avec une belle visibilité sur la rue, parkings proches et faciles d'accès, avec un accès à un jardin arrière partagé avec « Le Comptoir ».



Une petite subvention annuelle de la mairie permet l'achat de livres neufs surtout en jeunesse en plus des dons de plutôt bonne qualité qui y sont triés régulièrement. Un gros désherbage avec l'assistance techniques des bibliothécaires du réseau a eu lieu courant 2018 et a permis d'assainir le fonds. Ce n'est pas moins de 4 palettes qui sont parties chez Ammaréal ce qui a permis de dégager tout l'espace central afin de retrouver clarté, sécurité et liberté de circulation.

Accusé de réception préfectoral
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de transmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Réalisation 2023 : Marion AUDOUSSET, Responsable-coordinatrice du réseau de médiathèques



AVANT



AVANT



APRES



De nombreuses animations (participation à la Nuit de la Lecture, à la fête de la Science...) sont menées par les bénévoles, retour sur quelques-unes des actions :



**Itinérance
artistique rurale**

Mercredi 19 Août
de 15h30
à minuit

Saint-Priest-Ligugre

Le Comptoir & la Bibliothèque

15h30 - 16h30, Contes musicaux (gratuit) pour tous par Hélène Beuvin (Cie Contes gouttes) mis en musique par Ben Herbert

16h30- 19h30, Jeux en intérieur et en extérieur; atelier marque pages à partir d'éléments de la nature

19h00 - 20h30, Lancement de l'apéro en musique et repas concocté avec des produits locaux

20h30, Concert Ben Hébert Larue (entré libre et consciente); projection en intérieur pour les enfants

Respect des mesures sanitaires en vigueur



Le Comptoir & la Bibliothèque

15h30 - 16h30, Contes musicaux (gratuit) pour tous par Hélène Beuvin (Cie Contes gouttes) mis en musique par Ben Herbert

16h30- 19h30, Jeux en intérieur et en extérieur; atelier marque pages à partir d'éléments de la nature

19h00 - 20h30, Lancement de l'apéro en musique et repas concocté avec des produits locaux

20h30, Concert Ben Hébert Larue (entré libre et consciente); projection en intérieur pour les enfants

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Exposition



Atelier Marque pages

Déjà, un partenariat se fait naturellement avec le réseau, avec un choix d'animations en lien avec la thématique du programme d'animations du réseau, ex en 2021 avec une exposition créée par les bénévoles autour des 5 sens, thématique de la saison culturelle du réseau, qui a permis aux bénévoles d'accueillir des classes et d'essayer de nombreuses activités sur le même thème toute l'année.

En ce sens, des heures du conte du réseau y sont déjà régulièrement « délocalisées ».

Heure du conte

réseau médiathèques Mont de Chalus Pays de Nexon



Des venues mensuelles de la micro-crèche sont déjà en place et les bénévoles accueillent volontiers les classes de la commune et se rendent également à l'école mais aussi au centre de loisirs intercommunale de Janailhac selon leur disponibilité.



Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2C24-22-DE
Date de télétransmission : 07/08/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

b) Les objectifs

RAPPEL des valeurs fondamentales qui sous-tendent les missions des bibliothèques :

Extrait du Manifeste de l'UNESCO sur la médiathèque :

- Elle est un outil essentiel à la démocratie visant au développement de l'éducation, de la culture et de l'information,
- Elle doit être accessible à tous et répondre au besoin de chacun sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale ;
- Elle est indépendante de toute forme de censure idéologique, politique, et religieuse ainsi que de pression commerciale ;
- Elle participe à développer les habitudes de lectures, l'imagination et la créativité chez les enfants dès le plus jeune âge ;
- Elle donne accès au patrimoine culturel, aux arts, au progrès scientifique et à l'innovation, soutient la tradition orale et encourage le dialogue interculturel et la diversité culturelle ;
- La consultation de ses collections doit être gratuite et ses autres services accessibles à moindre prix en particulier en direction des enfants, des adolescents, des publics empêchés et/ou défavorisés ;
- Ses collections doivent tendre à l'universalité et couvrir l'ensemble des champs de la connaissance, des courants d'opinions et des productions éditoriales. Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées.

Les objectifs fonctionnels sont multiples :

Il s'agit bien d'élargir l'action de lecture publique du réseau de médiathèques intercommunales en maillant un territoire « Est » à la frange de la Communauté de Communes, tout en étant central car situé entre Janailhac et Saint Jean-Ligoure, communes avec lesquelles sont constituées le RPI (regroupement pédagogique des 3 écoles primaires). Dans ce contexte, la commune sera porteuse du projet bâtimentaire avec un appui de l'intercommunalité grâce à un fonds de concours.

Cela aura pour effet de pouvoir recevoir les classes de ce regroupement scolaire dans la future médiathèque intercommunale de Saint Priest-Ligoure à un rythme régulier de l'ordre d'une à deux fois par mois comme sur l'ancien secteur des Monts de Châlus. Ainsi, la médiathèque de Nexon se verra alléger de 7 classes, à ce jour, reçues au maximum trois fois par an.

L'objectif est donc double et essaime sur l'accueil des classes de l'ancien secteur Pays de Nexon en permettant de libérer des dates annuelles pour les classes de Nexon, Saint Hilaire-Les Places et Saint Maurice-Les-Brousses.

L'action des bénévoles de l'association « Culture et Loisirs » s'essouffant sur le volet des temps d'ouverture, il s'agira donc d'ouvrir plus et d'ouvrir mieux. En gardant à l'esprit que le Comptoir est un lieu drainant du public, il est à prévoir une extension des horaires d'ouverture en lien avec cette activité voisine en passant de 4h/semaine à un minimum de 9h hebdomadaires (amplitude horaire équivalente sur des structures équivalentes du réseau que sont Châlus et Flavignac). Il serait donc judicieux d'ouvrir sur des créneaux où le Comptoir le sera, tout en privilégiant des temps où les familles et les enfants de la commune sont libres, pensons, par exemple, au mercredi après-midi.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Ce nouveau site entrera donc dans la tournée de la navette interne du jeudi dès que le SIGB sera actif, les lecteurs inscrits profiteront donc de l'accès au catalogue du réseau, de la carte unique, des réservations acheminées chaque semaine...

c) Les moyens nécessaires

Des collections

Les collections désherbées une première fois en 2018 méritent d'être à nouveau triées et surtout cataloguées et équipées. Elle se chiffrent à environ 5000 documents, à ce jour. En comparaison avec une structure existante de taille quasi-identique, la médiathèque de Châlus, il est envisagé un fonds d'environ 10 500 ouvrages répartis comme suit : 700 albums jeunesse, 1000 BD (équitablement réparties entre Jeunesse et Adultes), 3000 romans (A et J), 500 romans du terroir, 800 romans policiers, 300 romans de SF, 200 Bio, 200 romans en langue anglaise, 800 DVD (A et J) et 500 CD ; 6 titres de magazines sont à prévoir en Jeunesse et 10 pour les Adultes. Un investissement pour la constitution du fonds d'environ 13 000€ est à prévoir, aidé à hauteur de 50% par la DGD. Ensuite, un budget annuel de 6 500€ (équivalent à la médiathèque de Châlus) permettra d'étoffer et renouveler les collections.

Du mobilier

Un mobilier adapté et professionnel est à prévoir : étagères à roulettes, bacs à albums et à BD, banque d'accueil, mobilier de confort (canapés, fauteuils, poufs enfants, tables...). L'idée restant toujours d'avoir du mobilier chaleureux mais aux normes de sécurité exigées, et surtout mobile, permettant, au besoin, de créer des cocons, dégager de vastes espaces pour l'installation d'animations et l'accueil de groupes...Privilégier donc un plateau libre et faciliter l'accessibilité par la même occasion. Un investissement entre 50 000 et 70 000€ est à prévoir, aidé à hauteur de 50% par la DGD.

Du matériel informatique et numérique

Un ensemble de PC et imprimante multifonction tant professionnel que public avec un accès internet performant sont à acquérir : 1 PC pour le/la bibliothécaire professionnel.le afin d'informatiser les fonds, les prêts...et deux PC (fixe et portable, tablette éventuellement) pour le public avec des tables de travail adaptées afin de permettre la consultation internet, les recherches scolaires et professionnelles. Peuvent également se prévoir un vidéoprojecteur avec sa toile afin de faciliter la projection de courts ou longs métrages, de diaporamas... dans le cadre d'une animation ou accueil de groupes. Et également, une télévision et une console de jeux pour un secteur ado répondant à l'attente de ces jeunes adultes et allant de pair avec la mise en place de ce type de service sur les médiathèques de Bussière-Galant et de Nexon dans le cours de cette même année. Une session est également à créer chez Décalog, pour un nouvel accès au logiciel de gestion. Un investissement entre 7 000 et 9 000€ est à prévoir, aidé à hauteur de 50% par la DGD.

Accusé de réception en préfecture 087-200070506-20240305-D2024-22-DE Date de télétransmission : 07/03/2024 Date de réception préfecture : 07/03/2024

Des services

En plus de l'accueil de classes et de l'ouverture au public, avec la médiation d'un.e bibliothécaire professionnel.le, est à prévoir l'extension de l'action culturelle avec des temps forts et ateliers annuels mis en place par la chargée d'action culturelle en lien étroit avec les bénévoles de l'association « Culture et Loisirs » qui souhaitent resté.es actifs.ves sur ce volet. Des réunions spécifiques auront ainsi lieu pour favoriser cette émulation entre professionnels et bénévoles. Une charte et un conventionnement seront prévus pour définir leur action et prévoir de les assurer voire de les défrayer s'ils souhaitent se déplacer pour des actions spontanées ou régulières sur le réseau.

La mise en place d'un fonds JEUX comme dans les autres médiathèques du réseau et même d'un service JEUX VIDEOS auront pour objectif d'attirer les plus jeunes et les familles. Une médiation professionnelle sera nécessaire pour ces deux services très particuliers (catalogage, comptage des pièces au retour, PEGI, limitation de temps de jeu...)

Un catalogue en ligne commun qui intégrera cette nouvelle structure permettra donc au lecteur l'accès à un fonds de plus de 60 000 documents tous genres confondus, les réservations en ligne ou via le bibliothécaire, l'acheminement sous 8 jours maximum via la navette hebdomadaire, la possibilité d'emprunter et de rendre ses documents dans tout le réseau grâce à la carte unique.

Du personnel

Le fonctionnement de la future médiathèque intercommunale de Saint Priest-Ligoure, pour remplir les missions d'accueil et d'animation du territoire nécessite un poste à hauteur d'un demi équivalent temps ETP minimum (plus si sont pris en compte le besoin en remplacement pour congés, formation, maladie...)

Il s'agit donc de prévoir 5h30 par semaine pour l'accueil des classes du RPI, 2h par mois pour la venue de la micro-crèche, 9h d'ouverture au public et a-minima 2h de travail interne soit un demi-équivalent temps-plein a-minima. Si le service rencontre son public rapidement alors ce demi-poste sera le minimum indispensable à ce fonctionnement de départ.

Répartition des tâches du poste à créer :

Missions	ETP
Accueil : prêt/retour, conseils	0.2
Rangement	0.05
Gestion des réservations et préparation des navettes (interne et BDHV hebdomadaires)	0.05
Traitement des documents (catalogage et équipement)	0.04
Accueil de classes	0.1
Eveils aux livres Multi-accueil	0.03
Réunions (réseau, formations, BDHV)	0.03
TOTAL	0.5

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

Descriptif des tâches :

- Accueil et conseil : comprennent l'activité de prêt et retour des emprunts, de renseignements et de suggestions de lecture et d'accompagnement des usagers dans leurs différents besoins : réservations, impressions et copies, accès au multimédia, gestion des temps de jeux...
- Rangement : remise et reclassement des documents sur les rayonnages et dans les divers bacs (issus des retours et des navettes).
- Gestion des réservations : recherche et attributions des réservations, faite en direct par le lecteur, via les collègues du réseau ou effectuée sur la catalogue en ligne commun. Préparation des navettes hebdomadaires : interne au réseau (jeudi après-midi) et BDHV (mardi matin) : recherche, attribution, mise en caisses ou sacs.
- Traitement des documents : Après une veille documentaire permettant un choix de documents et après commandes et réception, comprend le catalogage (informatisation) et l'équipement des nouveautés (plastification notamment).
- Accueil des classes : comprend la préparation des lectures selon thématique, auteurs ou illustrateurs choisis, l'accueil physique des classes pour environ 45min/classe, le prêt et le retour des prêts scolaires, le conseil et les réservations aux enseignants.
- Eveil aux livres : comprend la préparation de séances d'éveil spécifique à la petite enfance (choix d'histoires, comptines et/ou jeux de doigts, raconte-tapis...), l'accueil physique des enfants et des puéricultrices pour environ 1h, le rangement des retours et de l'espace.
- Réunions/Formations : Une réunion trimestrielle au réseau, des réunions départementales régulières pour le prix « Je lis, j'élis » et de territoires, des formations de professionnalisation à la BDHV, un entretien professionnel annuel.

Un budget de fonctionnement

La communauté de communes prendra donc en charge :

- Le budget d'acquisitions (tous types de documents : imprimés, sonores, périodiques, jeux...)
- Une série d'animations intégrée au programme d'action culturelle annuel du réseau aidé pour ce volet par les bénévoles.
- Le matériel multimédia et sa maintenance (à usage professionnel et public)
- La formation, si nécessaire, selon profil recruté, à l'utilisation des outils informatiques notamment SIGB (logiciel professionnel)
- Le salaire de l'agent avec une aide possible sur 5 ans de la DRAC
- Les coûts de fonctionnement du bâtiment (fluides, téléphonie, entretien...)
- Les fournitures administratives et d'équipement

Accusé de réception en préfecture 087-200070506-20240305-D2024-22-DE Date de télétransmission : 07/03/2024 Date de réception préfecture : 07/03/2024

**ESTIMATION PREVISIONNELLE D'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ANNUEL POUR LA
MEDIATHEQUE DE SAINT PRIEST-LIGOURE**

<i>Intitulé des dépenses</i>	<i>Montants</i>	<i>Aides possibles</i>
Rémunération personnel 0.5 ETP	11 000€	DRAC : 70% du salaire chargé sur 3 ans Puis 60% et 50% en 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année
Téléphonie et Internet	500€	-
Maintenance logiciel et Informatique	625€	-
Fluides : eau, électricité, chauffage... (Commune)	3000€	-
Matériel d'équipement des documents	500€	-
Fournitures de bureau (dont frais impressions public)	200€	-
Entretien des locaux dont produits d'entretien (Commune)	2000€	-
Acquisitions documents tous supports	6500€	Aide DRAC pour constitution d'un premier fonds (13 000€) à hauteur de 50%
Animations	2000€	A ajouter au budget d'action culturelle existant
Frais de déplacement (salarié et bénévoles si besoin)	500€	-
TOTAL	26 825€	

Conclusion générale

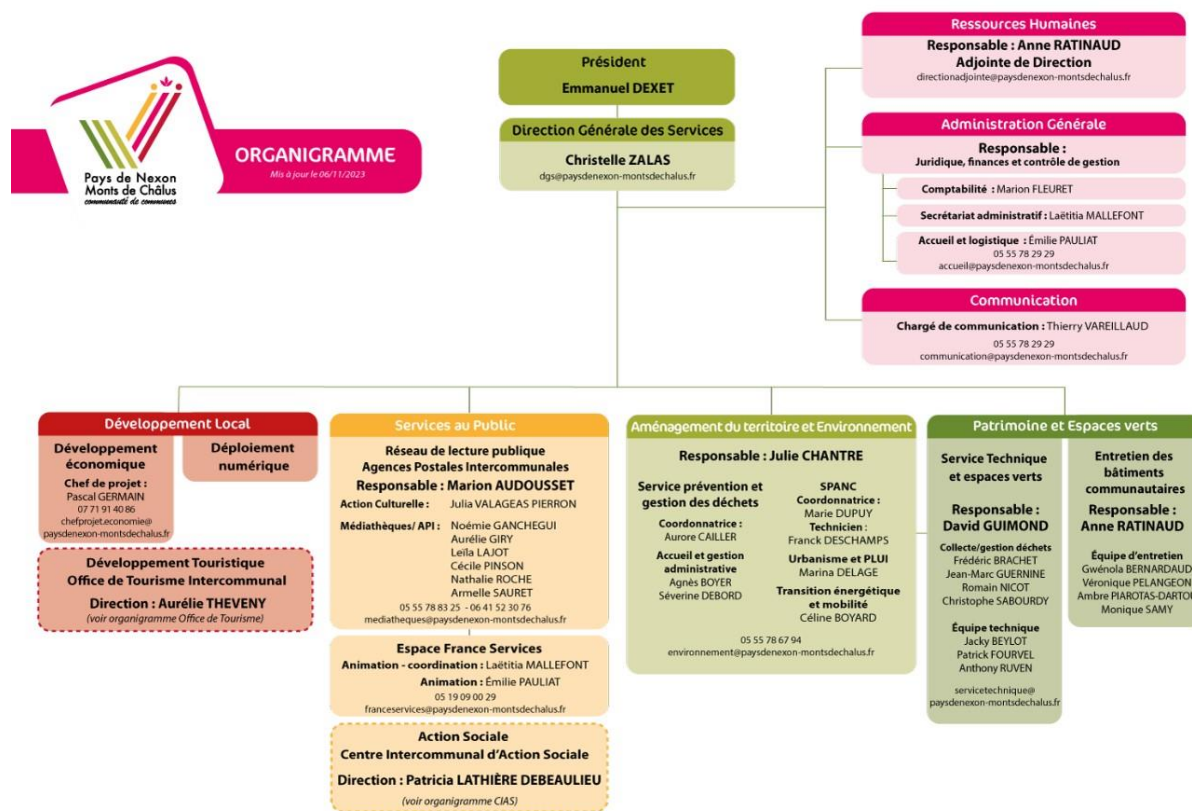
Force est de constater que grâce au lien étroit de la commune et de la communauté de communes sur ce projet, le contexte est très favorable à l'intégration de cette bibliothèque associative au réseau de médiathèques intercommunales professionnelles existant à bien des égards :

- Un territoire éloigné d'une offre de lecture publique mais à la fois central dans son bassin de vie,
- Un local lumineux et accueillant avec une belle surface plancher, très bien localisé en centre-bourg et mitoyen d'un espace dynamique « Le Comptoir »,
- Une équipe de bénévoles très en demande de céder leur structure pour offrir une meilleure offre aux habitants de leur territoire,
- Un RPI (maternel et primaire) sur 3 communes en attente de venues en médiathèques plus régulières,
- Des professionnels porteurs de conseils et de partenariats, enclins à agrandir leur équipe et faire croître un service de lecture publique existant grâce à leur expertise.

Si les aides financières permettent finalement à ce projet d'aboutir avec l'ensemble des moyens nécessaires à sa bonne réalisation, alors cette intégration se fera tout naturellement et rencontrera forcément son public dès l'ouverture. **Il n'y a pas de doute.**

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de réception préfecture : 07/03/2024

ANNEXE 1 : Organigramme de la collectivité



ANNEXE 2 : Photographies des médiathèques intercommunales



*De gauche à droite, extérieures puis intérieures : Nexon, Châlus, Bussière-Galant, Flavignac, Dournazac, Les Cars, Pageas et Lavignac (récemment fermé)

ANNEXE 3 : Marque-pages Horaires

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr



**MES MÉDIATHÈQUES
UN RÉSEAU 100% CULTURE
UN RÉSEAU 100% GRATUIT**

Prêts autorisés par carte *
pour 3 semaines :
8 livres + 6 CD
+ 4 magazines + 3 DVD
+ 2 jeux de société par famille

* Carte unique pour l'ensemble
des médiathèques sur présentation
d'une pièce d'identité et
d'un justificatif de domicile.



Pays de Nexon
Monts de Chôlus
communauté de communes

mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

CONTACT RÉSEAU
mediatheques
@paysdenexon-montsdechalus.fr

BUSSIÈRE-GALANT
05 55 78 83 25
mediatheque.bussiere
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi : 10 h → 12 h
Mercredi : 10 h → 12 h + 14 h → 17 h
Vendredi : 16 h → 18 h
Samedi : 14 h → 17 h

LES CARS
05 55 36 07 20
mediatheque.lescars
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi, mercredi, vendredi
& samedi : 9 h → 12 h
Jeudi : 14 h → 17 h

CHÂLUS
05 55 78 15 76
mediatheque.chalus
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mercredi : 14 h → 18 h
Vendredi : 16 h → 18 h
Samedi : 9 h 30 → 12 h 30

DOURNAZAC
05 55 78 65 09
mediatheque.dournazac
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Lundi → vendredi : 9 h → 12 h

FLAVIGNAC
05 55 36 09 48
mediatheque.flavignac
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mercredi : 14 h → 18 h
Vendredi : 16 h → 18 h
Samedi : 9 h 30 → 12 h 30

NEXON
05 55 58 33 34
mediatheque.nexon
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi : 15 h → 18 h
Mercredi : 10 h → 12 h 30 + 14 h → 18 h
Vendredi : 15 h → 19 h
Samedi : 10 h → 12 h 30 + 14 h → 17 h

PAGEAS
05 55 71 83 46
mediatheque.pageas
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Lundi → jeudi : 13 h 15 → 16 h 15
Vendredi : 15 h 15 → 18 h 15



Pays de Nexon
Monts de Chôlus
communauté de communes

mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

ANNEXE 4 : Livret « Accessibilité »



DES COLLECTIONS ADAPTÉES



Tous les documents sont disponibles à l'emprunt sur place ou à la réservation dans tout le réseau.

Un fonds documentaire « Lire autrement » est proposé dans chacune des médiathèques.

- livres en gros caractères, enfants/adultes
- livres lus, enfants/adultes
- albums tactiles et en braille pour la jeunesse
- livres adaptés aux troubles « dys »
- fonds documentaire sur le handicap

- un **lecteur Victor Reader** (lecteur de livres aux formats CD, MP3 ou DAISY adapté aux aveugles et malvoyants ; il peut aussi servir à tout personne souffrant d'un trouble des apprentissages ou cognitif)



- un **partenariat avec l'association Valentin Haüy**. Cette association « a pour vocation d'aider les personnes aveugles et malvoyantes à sortir de leur isolement et à leur apporter les moyens de mener une vie normale, aussi autonome que possible ».

Ce partenariat signé avec la médiathèque spécialisée Valentin Haüy permet ainsi au réseau d'accéder à l'intégralité des collections de livres numériques. Plus de 30 000 documents sont disponibles sur la plateforme EOLE.



Réc

Responsable-c

Dans le cadre du projet de la saison culturelle 2021, EfferveSens, votre réseau de médiathèques tend vers plus d'accessibilité.

Vous trouverez dans ce livret tout ce que le réseau peut proposer aux personnes en situation de handicap.

L'ensemble de nos services et outils adaptés sont à la disposition des personnes confrontées au handicap pour qu'elles soient des usagers à part entière de nos médiathèques.

DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DES MATÉRIELS ADAPTÉS

Chacun des matériels proposés peut être réservé dans tout le réseau.

- un **logiciel de synthèse vocale** et d'agrandissement d'écran pour ordinateur
- une **valise handikit** créée par *Mes Mains en or*, mallette de sensibilisation à la déficience visuelle, empruntable par les structures de la communauté de communes



DES ANIMATIONS ET DES SERVICES

- **visites guidées** des médiathèques sur rendez-vous pour les personnes en situation de handicap
- **des bibliothécaires formés** à l'accueil des personnes déficientes visuelles
- **accueil en LSF** (Langue des Signes Française) par un agent, sur rendez-vous
- **des animations** accessibles
- une **communication** accessible



LES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU

Responsable réseau : Marion Audousset
mediatheques@paysdenexon-montsdechalus.fr

BUSSIÈRE-GALANT 05 55 78 83 25

LES CARS 05 55 36 07 20

CHÂLUS 05 55 78 15 76

DOURNAZAC 05 55 78 65 09

FOUILLOUX 05 55 78 65 09
Date de réception en préfecture : 07/03/2024

NEXON 05 55 58 33 34

PAGEAS 05 55 71 83 46

Accusé de réception en préfecture
087-200670413/2024
Date de télétransmission : 07/03/2024



ES

ANNEXE 5 : Exemple d'agenda culturel trimestriel

agenda culturel
réseau des médiathèques
septembre • octobre • novembre • décembre 2023

Pays de Nexon
Monts de Châlus
communalité de communes

VOS rendez-vous Jeunesse

Des livres et des jeux
Le rendez-vous des jeunes lecteurs qui viennent passer une heure avec vous pour s'amuser, découvrir grâce à Brigitte Balbaudelle... Sur le thème des jeux et des contes, emballages avec elle !

6-8 ans
mercredis 18 octobre, 29 novembre, 19 décembre, 16h30-18h
Médiathèque de Flavignac, **gratuit, sur inscription**

À partir de 9 ans
samedi 28 octobre, 10h-11h30
Médiathèque de Nexon, **gratuit, sur inscription**

Racont'heures
Venez écouter les histoires folloques, tendres, drôles, monstrueuses, parfois tristes, parfois paies, mais toujours choisies avec cœur et passion par vos bibliothécaires !

- 3 ans, 11h :
mercredi 4 octobre, **médiathèque des Cars**
mercredi 11 octobre, **bibliothèque de Saint-Priest-Ligoure**
mercredi 8 novembre et 6 décembre, **médiathèque de Nexon**

4-6 ans, 10h30 :
mercredi 22 novembre, **médiathèque de Flavignac**
samedi 9 décembre, **médiathèque de Nexon**
Gratuit, sur inscription

Adultes :
La Parenthèse, le club des lecteurs
Médiathèque de Flavignac : vendredi 20 octobre, 18h
Médiathèque de Nexon : vendredi 24 novembre, vendredi 15 décembre, 18h
Un club de lecture mensuel en toute amitié.
Venez partager vos coups de cœur et coups de griffes littéraires ou cinématographiques, ou venez juste écouter.

événements saison culturelle 2023

Rencontres
avec **Mélanie Malat, auteure de Les premières lunes de ma fille, adultes et adolescents.**

Médiathèque de Nexon, mercredi 13 septembre, 14h30
Médiathèque de Châlus, vendredi 15 septembre, 18h
« En accueillant planifiant les premières règles de votre ado/adolescent, vous célébrez son utérus, vous nouez votre lien mère-fille et vous éprouvez votre pouvoir féminin individualisé.
Ce lien ouvre les portes d'un dialogue libre et ouvert pour aborder cette étape importante dans la vie d'une femme et pour aborder des sujets tels que contraception et sexualité. Il vous invite également à renouer avec votre propre histoire menstruelle et à en parler avec votre fille pour nouer votre lien à toutes les deux. De nombreux conseils, témoignages et exercices pratiques vous permettront d'accompagner votre ado à vivre ce changement avec assurance et sérénité. »
Gratuit, sur inscription

LES PREMIÈRES LUNES de ma fille
L'histoire des premières règles
MÉLANIE MALAT
Le premier livre

Présentation de la rentrée littéraire
avec les libraires de **Page et Plume**,
vendredi 6 octobre, 18h,
Médiathèque de Nexon

Vous qui aimez lire, vous qui raffolez de nouveautés, qui avez envie de nouvelles idées de lecture, nous vous donnons rendez-vous pour partager ce moment avec Ludovic et Sébastien de la librairie Page et Plume de Limoges qui nous feront l'honneur de leur présence pour nous parler de leurs coups de cœur de la rentrée !
Gratuit

La fête de la science
avec **La Soupe Sauvage**,
samedi 14 octobre, aux heures d'ouverture, tout public,
Médiathèque de Nexon

Au programme : une conférence animée interactive sur les zones humides, la vie et la biologie des amphibiens du Limousin, un atelier d'observation et de détermination des familles de libellules avec des observations détaillées à la loupe pour les reconnaître et une exposition de photos de libellules. Alléchant non ?
Gratuit

Atelier fabrication d'un leporello,
vendredi 24 octobre, 14h30, adultes et enfants à partir de 7 ans, **Médiathèque de Châlus**

Le loto à plus d'un tour dans son sac : et vous proposez, cette fois, de vous initier à la fabrication d'un leporello (un livre accordéon).
Gratuit, sur inscription

SEMAINE CIMETIÈRE NATURE
du 22 au 27 octobre 2023
Semaine Cimetière Nature, jeudi 26 octobre, 10h30
cimetière de Nexon
Dans le cadre de la Semaine Cimetière Nature organisée par la Commune de Nexon, l'association propose une déambulation ciblée au cimetière de Nexon. Cette semaine aura pour but de vous inviter à apprendre à mieux connaître ce lieu en pleine transition écologique, à vous réapproprier cet espace d'une manière originale.
Gratuit, sur inscription

Après-midi tournoi de jeux vidéo,
vendredi 27 octobre, à partir de 15h, à partir de 8 ans,
Médiathèques de **Bussière-Galant** et de **Nexon**
Inauguration des nouveaux espaces pour vidéo des médiathèques de Bussière-Galant et de Nexon : que vous soyez un pro du gaming ou non et si vous ne jouez pas les jeux de femmes, venez vous affronter à l'occasion d'un tournoi Mario Kart !
Gratuit, sur inscription

Atelier fabrication d'un leporello,
vendredi 24 octobre, 14h30, adultes et enfants à partir de 7 ans, **Médiathèque de Châlus**

Le loto à plus d'un tour dans son sac : et vous proposez, cette fois, de vous initier à la fabrication d'un leporello (un livre accordéon).
Gratuit, sur inscription

Après-midi tournoi de jeux vidéo,
vendredi 27 octobre, à partir de 15h, à partir de 8 ans,
Médiathèques de **Bussière-Galant** et de **Nexon**
Inauguration des nouveaux espaces pour vidéo des médiathèques de Bussière-Galant et de Nexon : que vous soyez un pro du gaming ou non et si vous ne jouez pas les jeux de femmes, venez vous affronter à l'occasion d'un tournoi Mario Kart !
Gratuit, sur inscription

Ciné-lecture,
vendredi 3 novembre, 14h30, 6-8 ans
Médiathèque de **Bussière-Galant**
Une ou des lectures, un ou des films, le théâtre ? Ce sera une surprise, selon l'humeur des bibliothécaires ! Nous vous garantissons une chouette après-midi !
Gratuit, sur inscription

Clôture de la saison culturelle sur La Nuit - Spectacle « Ce que la nuit nous murmure »
par la compagnie **Feville**,
mardi 12 décembre, 18h30, à partir de 8 ans,
salle des fêtes de **Saint-Maurice-Brosses**

« Que se passe-t-il dans la tête d'un enfant qui rêve ?
Il est 20h, le service de nuit prend la relève et c'est à la fois en pleine nuit un samedi républicain et néo-classique. Tout est prêt quand arrivent les premiers songes. Manipulant les images et le son, deux techniciens mobilisent avec application toutes leurs ressources pour que la nuit se déroule sans problème. Pourtant, comme chaque soir, les cochons se succèdent et elles se retrouvent confondues à un ensemble indéchiffrable, effrayant et passionnant. Elles craquent que la peur ne provoque encore une fois le réveil, contrairement à une clameur de lendemain, mais aux apprentissages et à la croissance. Mais cette fois, un fait inattendu va se produire, permettant à l'enfant de dépasser ses peurs... »
Une séance de dédicaces du livre **Sûm Sûm** par **Juliette Armagnac** aux éditions **Arphévalis** est prévue à l'issue du spectacle.
Gratuit, sur inscription

Exposition « L'atelier des songes »
par **Juliette Armagnac**,
tout public, du 12 décembre au 13 janvier
Médiathèque de Nexon
« L'expérience du sommeil est commune à tous. Le rêve fait partie du quotidien. « L'atelier des songes » est une immersion dans un monde parallèle mais bien réel. C'est une expérience initiatrice dont le visiteur pourra ressentir instantanément, grandi-petit-être, avec des questions, des envies, des outils en main... »
Exposition visible aux horaires d'ouverture

CONTACT RÉSEAU
mediathèques@paysdenexon-montsdechalus.fr
mediathèques.paysdenexon-montsdechalus.fr

BUSSIÈRE-GALANT - 05 55 78 83 25
mediathèque.bussieregalant@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi: 10 h - 12 h | Mercredi: 10h30 - 12h - 14h - 17 h
Vendredi: 16 h - 18 h | Samedi: 14 h - 17 h

LES CARS - 05 55 36 07 20
mediathèque.lescars@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi, mercredi, vendredi & samedi: 9 h - 12 h
Jeudi: 14h - 17h

CHÂLUS - 05 55 78 15 76
mediathèque.chalus@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi: 10 h - 12 h | Mercredi: 10h30 - 12h - 14h - 17 h
Samedi: 9 h 30 - 12 h 30

DOURNAZAC - 05 55 78 65 09
mediathèque.dournazac@paysdenexon-montsdechalus.fr
Lundi - Vendredi: 9 h - 12 h

FLAVIGNAC - 05 55 36 09 48
mediathèque.flavignac@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi: 14 h - 18 h | Mercredi: 10h30 - 12h - 14h - 18h
Samedi: 9 h 30 - 12 h 30

NEXON - 05 55 58 33 34
mediathèque.nexon@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi: 15 h - 18 h | Mercredi: 10 h - 12 h 30
Vendredi: 15 h - 19 h | Samedi: 10 h - 12 h 30

PAGEAS - 05 55 71 83 46
mediathèque.pageas@paysdenexon-montsdechalus.fr
Lundi - Jeudi: 13 h 15 - 16 h 15 | Vendredi: 14 h 15 - 18 h 15

CONDITIONS D'EMPRUNT

MES MÉDIATHÈQUES UN RÉSEAU 100% CULTURE PEUVENT ÊTRE UN RÉSEAU 100% GRATUIT

Prêts autorisés par carte* pour 3 semaines : 8 livres + 4 CD + 4 magazines + 3 DVD

*Carte unique pour l'ensemble des médiathèques sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Accusé de réception en préfecture
087-200010506-20240305-D2024-22-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024